

Heudebouville

La Dépêche du 20 décembre 2023

468 mots

Harcèlement

Quatre jeunes élus par la voie démocratique

Mardi 12 décembre, les élèves de l'école des Coteaux Fleuris ont élu leurs quatre représentants contre le harcèlement scolaire.

Dans l'école d'Heudebouville, au cours d'un moment solennel et républicain, les enfants étaient encadrés de leurs professeures mardi 12 décembre. Ils élaient leurs ambassadeurs contre le harcèlement scolaire. Le maire de la commune, Hubert Zoutu, et quatre adjoints ont expliqué le mode d'une élection aux élèves.

Ce grave sujet du harcèlement a été pris à bras le corps par la municipalité et le corps enseignant du groupe scolaire Les Coteaux fleuris d'Heudebouville. La démarche a été d'impliquer dans un cadre pédagogique les jeunes de l'école. Aurélie Topczynski, professeure des CM1 et CM2, en est à l'initiative, avec le soutien de ses collègues et des élus de la commune.

Pour hisser ce problème au niveau de l'école, Aurélie Topczynski a organisé une élection pour nommer des ambassadeurs qui auront pour tâche principale de canaliser le harcèlement et surtout de l'éviter. Cinq groupes ont présenté des idées concrètes : se déplacer dans les classes pour expliquer le harcèlement, boîte à secrets, parrainage entre plus grands et plus petits, inventer un livre contre le harcèlement, mettre des livres à disposition, etc.

Mardi 12 décembre au matin, les enfants ont pu aller voter comme des adultes. Après le déjeuner, la directrice et les professeures ont invité les élèves et les élus à remettre les diplômes d'ambassadeurs.

Le résultat du vote des 92 élèves de l'école est ensuite tombé. Deux élèves ont été élus ambassadeurs (Ilan Passard et Méline Lefèvre), soutenus par deux adjoints (Lola Hervieux et Noam Gomon). À la fin de la cérémonie, Hubert Zoutu a tenu à remercier les professeures et les élèves pour cette belle initiative. L'unanimité était de mise pour tous les participants : " **Mettre en œuvre le plus vite possible les actions proposées par les élèves.** "

Hausse de 69 %

Le harcèlement à l'école n'est plus un sujet de rapport entre les jeunes marginaux et à mettre sous le tapis. Selon le rapport de Catherine Becchetti-Bizot, médiatrice de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur, le harcèlement scolaire a connu en 2022 une progression impressionnante de 69 %. Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a comme priorité de prévenir le harcèlement, d'accompagner et de protéger les élèves en mettant en place le programme pHARe, un programme de lutte contre le harcèlement qui s'appuie en 2023 sur un réseau de 400 référents académiques et départementaux, répartis sur tout le territoire.



De droite à gauche : la directrice de l'école, Hubert Zoutu, Aurélie Topczynski et trois des quatre ambassadeurs présents. La Dépêche de Louviers



Remise du diplôme d'ambassadrice par Hubert Zoutu. La Dépêche de Louviers



Le maire entouré des ambassadeurs fraîchement élus. La Dépêche de Louviers



Le travail réalisé par les cinq groupes. La Dépêche de Louviers



Hubert Zoutu félicite la professeure Aurélie Topczynski. La Dépêche de Louviers